



Conseil d'administration

340^e session, Genève, octobre-novembre 2020

Section institutionnelle

INS

Date: 12 octobre 2020

Original: anglais

Deuxième question à l'ordre du jour

Approbation des procès-verbaux de la 337^e session du Conseil d'administration et des comptes rendus relatifs aux décisions prises par correspondance par le Conseil d'administration entre mars et septembre 2020 concernant les questions à l'ordre du jour de la 338^e session du Conseil d'administration

1. Les 338^e, 338^e*bis* et 339^e sessions du Conseil d'administration (initialement prévues en mars, mai et juin 2020) n'ont pas eu lieu ¹ en raison des restrictions à la tenue de réunions et aux voyages qui ont été mises en place au début du mois de mars comme conséquence de la pandémie de COVID-19. Le Conseil d'administration a délégué à son bureau le pouvoir de prendre des décisions, en consultation avec le Groupe de sélection tripartite, sur plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour de sa 338^e session, et a adopté certaines décisions par correspondance. L'examen de toutes les autres questions inscrites à l'ordre du jour a été renvoyé à des sessions futures du Conseil d'administration.

¹ Voir la [décision du Conseil d'administration](#) adoptée par correspondance le 3 avril 2020.

2. L'adoption des procès-verbaux de la 337^e session (octobre-novembre 2019) du Conseil d'administration fait partie des questions à l'ordre du jour de la 338^e session dont l'examen a été renvoyé à une session future. Conformément aux dispositions de l'article 5.6.3 du Règlement du Conseil d'administration, le projet de procès-verbaux de la 337^e session a été affiché sur le site Web du Conseil d'administration. Les membres disposaient d'un délai de six semaines après l'affichage pour communiquer au Bureau les modifications qu'ils souhaitaient apporter à leurs interventions. [Les procès-verbaux de la 337^e session](#), qui incorporent les modifications reçues, sont soumis au Conseil d'administration pour approbation au début de sa 340^e session.
3. [Les comptes rendus des réunions](#) au cours desquelles le bureau du Conseil d'administration et les membres du Groupe de sélection ont examiné les questions à l'ordre du jour de la 338^e session soumises au Conseil d'administration pour décision par correspondance ont également été publiés sur le site Web du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est invité à en prendre note.

► **Projet de décision**

4. **Le Conseil d'administration approuve par correspondance les procès-verbaux de sa 337^e session (octobre-novembre 2019), tels que modifiés, et prend note des comptes rendus des réunions du Groupe de sélection tenues en préparation des décisions prises par correspondance par le Conseil d'administration entre mars et octobre 2020.**